

BULLETIN D'ADHESION

Entre :

- « Talents en Partages », sise 73, chemin de Daniel - 83 500 La Seyne sur Mer

- Et Mme, M.....,

demeurant :

Mail : ; site internet : ; tél.

Il a été convenu ce qui suit :

« Talents en Partages » assure à Mme, M....., un espace de présentation sur le site internet « talentsenpartages.fr » dédié à son activité de créateur au sein de la catégorie : ; cet espace est accordé pour la durée d'une année à compter du :

Au sein de cet espace, l'abonné peut présenter ses créations par le biais d'une présentation écrite accompagnée d'une iconographie limitée à une trentaine de fichiers image/son/vidéo qui devront être validées par le médiateur du site (chaque fichier devra être associé à une explication présentant la nature et la taille des œuvres présentées, ainsi que toutes précisions destinées à la bonne compréhension de la création par le public).

La gestion de cet espace et l'incrémentation des éléments afférents est géré par le webmaster

L'adhésion est payable à l'année : 120 euros nets (cent vingt euros)

Il est possible à l'adhérent d'y associer des services connexes :

- Réécriture de votre page de présentation : 30 euros nets (trente euros)

- Ecriture complète de votre biographie (une trentaine de lignes) validée par BAT après corrections collégiales : 75 euros nets (soixante quinze euros)

- Prises de vues de vos œuvres 10 euros nets/photo (dix euros/photo)

Merci de cocher la case correspondant à vos choix.

Dès réception de votre contrat validé, nous vous attribuerons un numéro d'adhérent nécessaire lorsque vous nous adresserez les éléments constitutifs de votre espace.

L'espace dédié à chaque adhérent étant initialisé et conçu par le webmaster du site ; une mise à jour sera possible tous les trois mois, charge à l'adhérent d'adresser les modifications à apporter à son espace (écrit, photos, coordonnées diverses).

Pour le cas où une nouvelle mise à jour serait demandée par l'adhérent, une facture de 30 euros nets (trente euros) sera due à l'association, et ce pour chaque nouvelle mise à jour.

Bon pour accord.

Signature des deux parties engagées :

L'adhérent

Pour « Talents en Partages » Olivier Barbet



Conditions Générales

Préambule

« Talents en Partages » a notamment pour activité l'exploitation auprès de ses adhérents d'un site internet dédié à la présentation de créateurs pluriels.

Cette activité est exercée sous le nom « Talents en Partages », elle s'effectue sous forme d'abonnement. Elle est associée avec le site internet talentsenpartages.fr.

Le site rassemble un collectif de créateurs.

Chacun représenté au sein de sa « catégorie » de rattachement, par le biais d'un espace personnel dans lequel il peut se présenter par écrit et développer une iconographie de ses œuvres (limitées à 30).

Cet espace de présentation peut générer des liens avec son site internet personnel, sa page Facebook, et tout autre lien de coordonnées et contacts.

Il est possible à l'adhérent d'y associer des services connexes :

- Réécriture de sa page de présentation (30 euros nets)
- Ecriture complète de sa biographie (une trentaine de lignes) validée par BAT après corrections collégiales (75 euros nets)
- Prises de vues de ses œuvres (10 euros nets/photo)

La qualité d'abonné s'acquiert par adhésion.

Le présent contrat d'abonnement a pour but de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'activité et du site internet associé. Toute demande d'abonnement passée sur le site talensenpartages.fr, suppose l'acceptation des conditions prévues dans le présent contrat d'abonnement dont l'abonné reconnaît avoir pris connaissance, l'avoir compris et accepté en parfaite connaissance de cause.

1. Coordonnées de « Talents en Partages » : 73, chemin de Daniel 83 500 La Seyne sur Mer, Le site internet talensenpartages.fr est édité par cette même structure. Pour contacter « Talents en Partages » ou le site talensenpartages.fr vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante : contact@talentsenpartages.fr ou un courrier à l'adresse ci-dessus mentionnée.
2. Terminologie : « abonné(e) » désigne chaque personne physique majeure capable, ou chaque personne morale, résidant en France ou à l'étranger souhaitant bénéficier des services de « Talents en Partages » et qui satisfera au présent contrat.
3. Objet : L'abonnement au site internet talensenpartages.fr comprend : un espace de présentation dédié à l'abonné(e) au sein duquel il ou elle présentera par écrit son activité et une iconographie de ses œuvres. L'abonnement est proposé pour le monde entier, toujours en langue française. L'abonné(e) pourra à sa seule demande bénéficier des services connexes prévus par l'association, à savoir : Réécriture de sa page de présentation (30 euros nets), Ecriture complète de sa biographie (une trentaine de lignes) validée par BAT après corrections collégiales (75 euros nets), Prises de vues de ses œuvres (10 euros nets/photo)
4. Capacité juridique : Les personnes physiques déclarent être majeures et pleinement capables de contracter. Les signataires représentant des personnes morales déclarent qu'ils ont la pleine capacité pour représenter les personnes morales.
5. Abonnement : Il appartient à l'abonné(e) de vérifier, de modifier le cas échéant, puis de confirmer le contenu de sa demande d'abonnement. l'abonné(e) sera amené à renseigner une fiche technique dédiée à expliciter son activité et renseigner la qualité de ses œuvres (taille, format, matière, techniques utilisées, Il ou elle devra veiller à vérifier l'exactitude et la conformité des informations fournies à « Talents en Partages », qui ne pourra être tenue responsable des conséquences d'éventuelles erreurs de saisie, une fois le Bon à Tirer validé. En adressant sa validation à l'issue du processus d'abonnement (renvoi du présent contrat signé), l'abonné déclare avoir pu prendre connaissance et réfléchir à l'intégralité des conditions du présent contrat et les accepter pleinement et sans réserve. Il estime avoir pu faire exercice de son libre choix, « Talents en Partages » confirmera systématiquement la demande d'abonnement de chaque abonné par courrier électronique. L'abonnement sera définitivement validé à compter de la réception du paiement par « Talents en

Partages ». L'abonnement court sur une période d'une année à compter de la date de confirmation de l'abonnement par l'association à l'abonné(e); il est reconductible tacitement sauf dénonciation par l'abonné(e) deux mois avant la date anniversaire.

6. Désabonnement : l'abonné(e) pourra demander la résiliation de son abonnement annuel en prévenant « Talents en Partages » de sa décision de se désabonner au moyen d'une lettre avec accusé de réception adressée à « Talents en Partages » deux mois avant la date anniversaire de son renouvellement.
7. Choix des contenus : « Talents en Partages » décidera seule des contenus de chaque espace « créateurs » et se réserve le droit de refuser un abonnement.
8. Modification des Conditions Générales : « Talents en Partages » se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu ou les caractéristiques du présent contrat. « Talents en Partages » notifiera la modification du contrat à ses abonnés par courriel et sur son site Internet.
9. Droit et modalités de rétractation du présent contrat. L'abonné n'ayant pas procédé à la résiliation de son abonnement après l'expiration du délai précité sera irrévocablement réputé avoir accepté les modifications en question.
10. Compétence : tout litige relatif à l'exécution ou l'interprétation des présentes Conditions Générales sera soumis au tribunal compétent selon la nature du litige de la ville de Toulon. La loi applicable sera la loi française. La langue d'interprétations sera la langue française.